

Le fusil suisse à répétition, modèle 1889

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **36 (1891)**

Heft 9

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-336966>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le fusil suisse à répétition, modèle 1889.

Chaque fois qu'un temps d'arrêt se produit dans la fabrication du nouveau fusil, quelques journaux embouchent la trompette des récriminations, cherchant à persuader à leurs lecteurs que la nouvelle arme est défectueuse. On lui reproche surtout de n'être pas pratique comme arme de guerre.

Il est probable que si le public connaissait les noms qui se cachent derrière l'anonymat complaisant du journalisme, il prêterait, moins encore qu'il ne le fait, l'oreille à ces critiques.

Nous ne pouvons d'ailleurs que répéter ce que nous avons déjà dit, ce que d'autres ont dit avec nous, et sur tous les tons : que ce retard de livraison provient de l'adjudication faite à 35 fabriques privées, de pièces détachées du fusil, et que ces fabriques n'ont pu monter dans les courts délais qui leurs étaient fixés, l'outillage nécessaire à la construction des dites pièces.

Cette circonstance, cela va sans dire, n'enlève rien à la valeur de l'arme, et sa prochaine utilisation par la troupe, sera la réponse la plus péremptoire aux critiques formulées, et la meilleure justification à faire valoir.

Au surplus, à l'heure qu'il est, la question nous paraît déjà jugée. Voici en effet les appréciations données par les chefs d'instruction au sujet du nouveau fusil, dans les écoles où la troupe en a été armée. Il s'agit de rapports officiels, provenant des autorités les plus compétentes :

Ecole de tir pour sous-officiers de la III^e division, à Berne.

« La troupe se rendit promptement compte des qualités et de l'excellence du fusil; les hommes s'attachèrent vite à leur arme ».

Ecole de sous-officiers de la V^e division à Liestal.

« Le fusil a non seulement laissé une bonne impression au personnel d'instruction, mais de toutes parts on n'entendait dans la troupe que des remarques favorables. Celles-ci portaient spécialement sur le maniement et la mise en joue faciles de l'arme. En peu de temps, elle inspire confiance aux hommes. Son entretien est facile et exige peu de temps. »

Observations de M. le colonel L. Veillon, instructeur de tir de l'infanterie. Rapport sur l'école de tir n^o 1.

« L'école de tir n^o 1 qui vient de se terminer a fourni la preuve que notre nouveau fusil est une arme excellente.... »

« En résumé, ces armes ont subi victorieusement l'épreuve de l'emploi pratique. »

Cours de répétition du bataillon de carabiniers n° 5 à Aarau.

« La preuve de la simplicité et de la sûreté du maniement de la nouvelle arme ressort de ce fait, que malgré une préparation imparfaite, le bataillon de carabiniers a obtenu un résultat de tir très satisfaisant, et qu'aucune interruption du tir n'a eu lieu sur la place de tir.

» Quant aux appréciations données par la troupe du nouveau fusil, je n'en ai entendu que de favorables. Les hommes paraissent satisfaits, aussi bien de l'emploi pour le tir que du maniement. »

Ecole d'armuriers, à Zofingue.

« D'une manière générale, tous les fusils ont admirablement marché, spécialement aussi dans le feu de magasin à 600 m.

» La troupe ne rendit les fusils qu'avec beaucoup de regret. »

Cours de répétition du régiment n° 13, à Aarau.

« Comme je l'ai déjà dit dans mon rapport sur le cours de répétition du bataillon de carabiniers, la nouvelle arme satisfait à tous égards. Malgré la difficulté qu'il y a à se familiariser en si peu de temps avec l'emploi du cran d'arrêt, les résultats de tir sont très satisfaisants, surtout comparés aux résultats précédemment obtenus.

» Je n'ai remarqué aucune interruption pendant le tir ; aucune ne m'a non plus été signalée.

» Les réparations n'ont été qu'en chiffre restreint, étant donné le nombre des fusils. »

Ces citations d'extraits de pièces officielles suffisent à démontrer le cas qu'il faut faire des critiques dont nous parlions plus haut.



Gestion militaire fédérale en 1890.

(Suite.)

La troupe est excellente au point de vue physique ; elle est persévérante, de bonne volonté, sobre et particulièrement apte à supporter les fatigues de la guerre de montagnes. La plus grande difficulté que l'on rencontre dans l'instruction de la VIII^{me} division est d'inculquer aux hommes de la montagne le vrai sentiment de la propreté.